

GRAINES D'AGRICULTEURS

C'EST PARTI !

Thème 2020 : « la communication » !
Les agriculteurs cultivent leur image.

Jeunes installés entre le
1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2018,

INSCRIVEZ-VOUS !

SUR LE SITE www.demainjeseraipaysan.fr/graines-agriculteurs/le-concours



Mécènes et partenaires :

Terres innovantes
Fonds de dotation de jeunes Agriculteurs

CA
BANQUE ET ASSURANCES

UIPP
Union des Industries
de la Protection des Plantes

**Ministère
de l'Agriculture
et de l'Alimentation
et de la Forêt**

viti

CNE
Confédération
Nationale de l'Elevage

AAF ACADEMIE
d'AGRICULTURE
de FRANCE
AGRICULTURE ■ ALIMENTATION ■ ENVIRONNEMENT

TOTAL

Groupama

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT**

cultivar

FONDATION AVRIL
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

GRAINES D'AGRICULTEURS, C'EST QUOI ?

Graines d'agriculteurs est un concours organisé chaque année depuis 2011 par Jeunes Agriculteurs. Ce concours valorise les parcours d'installation réussis en récompensant les agriculteurs les plus innovants dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

Le concours est porté par le fonds de dotation Terres Innovantes et financé par des mécènes désireux de soutenir et encourager les pratiques innovantes.

Cette année, le concours récompense les jeunes talents sur le thème de « la communication ».

Nous encouragerons tous les projets innovants qui ont un lien avec la communication et la pédagogie. Des agriculteurs et des agricultrices qui sont à l'origine ou qui participent activement à des initiatives qui visent à informer les concitoyens et à les sensibiliser aux enjeux et aux évolutions du métier d'agriculteur. Il s'agit par exemple de :

- L'organisation de journées portes ouvertes au sein des exploitations
- L'intervention dans des établissements scolaires
- La création d'une plateforme d'échanges avec les consomateurs (page Facebook, Youtube...)

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Tous les agriculteurs quels que soient la filière, le mode de production ou le type d'installation dans toute la France.
- Tous les agriculteurs installés entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2018.
- Tous les agriculteurs ayant un projet innovant et en lien avec la communication et la pédagogie auprès du grand public.



POURQUOI PARTICIPER ?

- Pour valoriser le rôle essentiel du métier d'agriculteur auprès du grand public : c'est vous qui participez à la communication sur vos métiers, leurs enjeux et leurs évolutions auprès des consommateurs.
- Pour valoriser vos actions : si vous êtes parmi les 10 finalistes, vous bénéficiez de reportages vidéo et photo réalisés par des professionnels et diffusés sur les réseaux sociaux : un gain de visibilité pour votre projet.
- Pour faciliter le développement de votre projet : un chèque de 3000 euros à la clé pour les 3 gagnants !
- Pour participer à la communauté des Graines d'agriculteurs : rencontrer d'autres jeunes porteurs de projets innovants, échanger lors de moments conviviaux !



www.demainjeseraipaysan.fr/graines-agriculteurs/le-concours

COMMENT PARTICIPER ?

C'est très simple, il suffit de répondre à un questionnaire directement en ligne sur le site www.demainjeseraipaysan.fr/graines-agriculteurs/le-concours jusqu'au 6 avril 2020 !

Les candidats sont sélectionnés selon des critères de qualité et de viabilité du projet.

- **Fin avril** : Sélection de 10 finalistes par un jury national composé des partenaires et d'un chef renommé issu de l'Institut Paul Bocuse.
- **Juillet-août** : Vote du public sur le site du concours.
- **Septembre** : Remise des prix lors des Terres de Jim du 11 au 13 septembre 2020 près à Corbières, en Alpes-de-Haute- Provence.



A BIENTÔT SUR LE SITE
WWW.DEMAINJESERAIPAYSAN.FR !